



Projet éducatif Local de la commune de Papeete

Historique et démarche du PEL :

Le PEL fut lancé à titre expérimental durant l'année scolaire 2007-2008 au collège de Taunoa sur la base de plusieurs constats: peu de mixité sociale avec plus de 60% des élèves issus des quartiers prioritaires de la commune, des difficultés scolaires relevées, un accès limité aux pratiques sportives, socio-éducatives et culturelles et enfin une très faible implication des parents dans le parcours scolaire et social de leur enfant. Forte de ces constats, la commune et ses partenaires (acteur sociaux, éducatifs, associatifs, institutionnels,...) ont **défini ensemble** des actions pour favoriser la **réussite éducative** des enfants et des jeunes tout en associant pleinement les familles. La réussite éducative englobe non seulement la réussite scolaire -autrement dit l'obtention de bons résultats à l'école - mais aussi **l'épanouissement, la responsabilisation, l'autonomisation et la socialisation** de l'enfant.

Aujourd'hui, le PEL de Papeete touche un public de près de 1300 élèves et concerne 2 établissements scolaires, 4 écoles primaires du public, 1 CJA, soit $\frac{3}{4}$ des établissements de la Commune. Une évaluation des actions menées entre 2007 et 2010 a été réalisée afin de juger de l'efficacité et des effets du dispositif. Plusieurs points positifs ont été relevés tels que l'amélioration des résultats scolaires, des changements dans le comportement des jeunes, notamment en termes de confiance en soi, ainsi qu'une implication accrue des parents dans la scolarité de leurs enfants. Pour autant, des améliorations sont nécessaires tant au niveau du pilotage du dispositif qu'au niveau des objectifs et du programme d'actions.

Ainsi, à travers le diagnostic territorial engagé par la ville en janvier 2011, une nouvelle dimension sera donnée au PEL dans la perspective de le repenser en y intégrant les notions de **territoire** (s'appuyer sur les ressources existantes- équipements et opérateurs) et **d'Education** (repenser l'éducation dans son ensemble et non plus seulement à la question scolaire). L'étude comprendra également la définition d'orientations et de préconisations pour la programmation du Projet Educatif Local 2011-2014, basée sur l'analyse partagée des enjeux et des logiques de territoire. Elle servira ainsi de point d'appui pour définir une politique éducative, pérenniser le PEL et mutualiser les moyens et les ressources existants sur la commune en engageant un réel projet de territoire.

Stratégie et objectifs du dispositif : Le PEL de Papeete place au centre de sa démarche **l'enfant** et vise à fédérer les acteurs autour d'objectifs partagés. Ainsi, par son approche globale, le dispositif :

1) Privilège :

- a. le hors temps scolaire qui recouvre à la fois :
 - **le temps périscolaire** : temps passé à l'école en dehors des cours obligatoires : le matin, après les cours ou pendant la pause du déjeuner, les mercredis après-midi ;
 - **le temps extrascolaire** : le soir, les fins de semaine, les vacances.



b. les actions directement tournées vers l'enfant et le jeune que des actions en direction des parents.

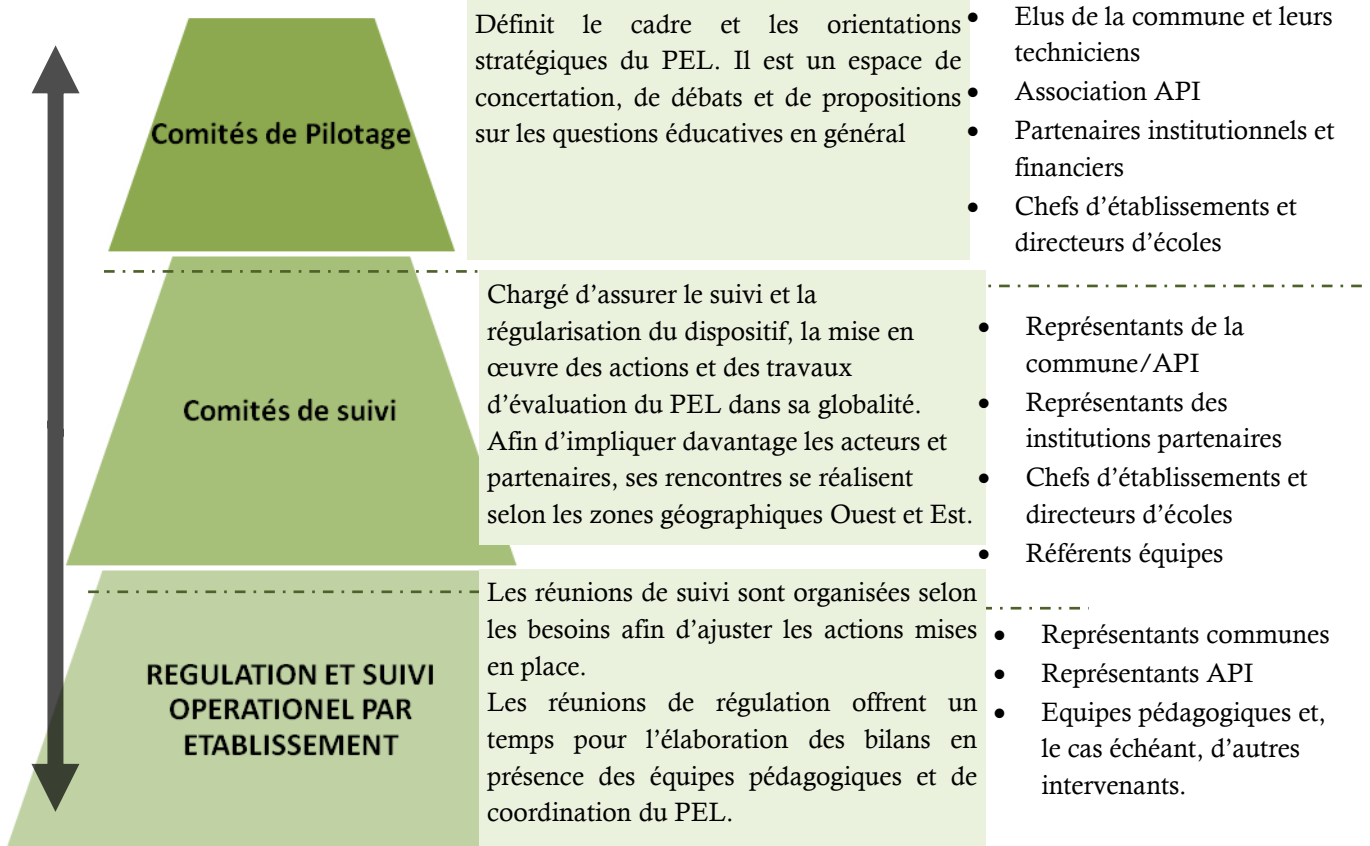
2) Offre l'occasion aux enfants et jeunes de :

- a. Développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- b. Contribuer à leur devenir d'adultes autonomes et responsables ;
- c. Développer le respect de soi et des autres, la confiance en soi et dans les autres.

Axes stratégiques	Objectifs globaux
Favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Développer des actions permettant une complémentarité éducative Favoriser l'offre périscolaire d'éducation à l'environnement, à l'hygiène, d'accès aux livres et à l'informatique Soutenir les parents dans la lutte contre l'absentéisme
Favoriser l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives, socioéducatives et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter les déplacements des enfants et des adolescents pour leur permettre d'accéder aux offres de loisirs existantes. Développer l'apprentissage des pratiques sportives, socioéducatives et culturelles. Favoriser la participation des parents dans les activités du PEL.
Laisser place et développer les initiatives de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les projets des jeunes dans le cadre de leurs loisirs ou dans le cadre de projet citoyen.
Développer une meilleure participation à la vie en collectivité : la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Agir pour l'autonomie, l'écoute, la parole, la prise de responsabilité des jeunes et des enfants Agir pour le vivre ensemble dans le respect de l'autre.
Favoriser une meilleure implication dans la cité	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter le relais de la parole citoyenne du jeune auprès des élus, acteurs référents locaux de la citoyenneté

Pilotage du dispositif :

Porteuse de la dynamique du PEL, la commune, au travers de la Direction de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale (DJECS), s'appuie sur un travail partenarial et une volonté affirmée de l'association porteuse, des équipes pédagogiques des établissements scolaires et des écoles, et des partenaires institutionnels et acteurs sociaux impliqués.



Ces outils de pilotage du dispositif s'imposent pour assurer de manière optimum la gestion administrative, financière, opérationnelle et pédagogique du dispositif, dans toutes ses déclinaisons.

Coordination transversale : le pilotage est assuré par la mairie à travers l'Elu en charge de l'Education et de la Politique de la Ville, garant de l'application des orientations politiques de la municipalité, la Directrice de la DJECS qui assure la coordination globale ainsi qu'un responsable du bureau « animation jeunesse et PEL » pour la coordination opérationnelle. Cette équipe est complétée par l'association API qui assure l'animation du dispositif avec une coordinatrice évaluation-communication, trois référents pour le volet éducatif qui assurent le lien entre animateurs-équipes pédagogiques et équipe coordination ville ainsi que six animateurs responsables pour l'organisation pédagogique, matérielle des séances et assurer le lien entre l'équipe d'animateurs et le référent PEL.



Actions engagées :

Des actions qui prennent en compte tous les temps de l'enfant :

Les ateliers périscolaires du midi consistent en des activités aussi variées que le ping-pong, le tressage, les percussions, mais aussi des ateliers lecture, théâtre, informatique... Au-delà des objectifs propres à chacune de ces activités, l'équipe veille à associer des finalités qui valorisent l'investissement accompli lors de ces ateliers (tournoi d'échecs inter-écoles, spectacles...). Le soir après les cours, **des aides aux devoirs pour les collégiens et des aides aux leçons** pour les écoles primaires sont proposées aux élèves combinées avec des activités socio-éducatives. Animés par des chargés d'études ou de leçons formés à l'accompagnement à la scolarité, les enfants et les jeunes peuvent revoir de manière ludique les apprentissages vus en cours.

Les activités extrascolaires, telles que **les Vis Ta Ville**, un mercredi par mois au Parc Bougainville, les vendredis verts à l'occasion des Journées Pédagogiques, ainsi que des semaines thématiques sportives lors des petites vacances scolaires. Pour les grandes vacances, **des centres vacances et de loisirs et des camps Ados** sont proposés sur 2, voire 3 semaines afin de mener un travail avec les enfants et les jeunes sur le vivre ensemble, la socialisation et la responsabilisation, clefs de voûte de la réussite éducative.

Des parents associés au Projet Educatif Local :

Le PEL prend tout son sens en associant les parents aux actions. En effet, la réussite éducative s'appuie aussi sur leur implication dans le parcours de leur enfant, tant scolaire, que personnel. C'est pourquoi les parents sont invités à participer à plusieurs actions où ils peuvent échanger avec des professionnels ou personnes ressources sur des sujets tels que l'éducation, la drogue, l'alimentation...

Il s'agit de les valoriser dans leur rôle en les accompagnant et les soutenant dans leurs responsabilités. Trois fois par an, **des causeries ou parau parau ra'a** sont organisées dans les quartiers et réunissent une vingtaine de personnes. Plusieurs thèmes ont déjà été abordés : le diabète, les aides sociales, l'incivilité... Depuis 2010, le PEL propose également **des camps familles** qui se déroulent sur 4 jours où parents et enfants sont amenés à partager des moments d'échanges et de vivre ensemble. Enfin, **le Collège des Parents** est une initiative originale se déroulant le samedi matin une fois par trimestre au collège de Taunoa. Cette action se veut avant tout un espace d'échanges, où la participation est favorisée par la tenue d'ateliers animés par des partenaires de prévention.